

bioMérieux

**Informations financières
sur les comptes consolidés
au 31 décembre 2015**



1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE	12
1.1. Evènements significatifs de l'exercice	12
1.1.1. Processus de perte de contrôle de bioTheranostics.....	12
1.1.2. Bonus de rétention lors de l'acquisition de la société BioFire Diagnostics Inc.	12
1.1.3. Acquisition de Quercus Scientific	12
1.2. Suivi des évènements significatifs de 2014	13
1.2.1. Microplaques.....	13
1.2.2. Partenariat stratégique avec COPAN	13
1.3. Evolution du périmètre de consolidation	13
1.3.1. Ceeram	13
1.4. Information proforma	13
2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX.....	14
2.1. Estimations et jugements	15
2.2. Méthodes de consolidation	15
2.3. Date de clôture des exercices	15
2.4. Méthodes de conversion	16
2.4.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères	16
2.4.2. Conversion des opérations en devises.....	16
3. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT et INFORMATION SECTORIELLE	17
3.1. Produits courants.....	17
3.1.1. Chiffre d'affaires.....	17
3.1.2. Autres produits de l'activité	17
3.2. Charges courantes	18
3.3. Résultat opérationnel contributif courant et résultat opérationnel courant ..	19
3.4. Information sectorielle.....	19
3.5. Information par zone géographique.....	20
3.6. Information par technologie et application	21
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	21
4.1. Principes comptables	21
4.1.1. Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels).....	21
4.1.2. Autres immobilisations incorporelles	22
4.2. Evolution.....	23
5. ECARTS D'ACQUISITION	24
5.1. Principes comptables	24
5.2. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	24
5.3. Evolution.....	26
6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT	27

6.1. Principes comptables	27
6.2. Analyse des variations des immobilisations corporelles.....	29
6.3. Immobilisations corporelles acquises en location-financement	30
6.4. Créances de location-financement	30
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31
7.1. Principes comptables	31
7.2. Evolution.....	31
8. STOCKS ET EN-COURS	32
8.1. Principes comptables	32
8.2. Evolution.....	32
9. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	33
10. AUTRES CREANCES	33
11. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	34
11.1. Principes comptables	34
11.2. Evolution.....	34
12. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES	35
12.1. Principes comptables	35
12.2. Evolution.....	35
13. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	35
13.1. Capital social	35
13.2. Réserves de conversion	36
13.3. Actions propres.....	36
13.4. Réserves minoritaires	36
13.5. Autres éléments du résultat global.....	36
13.6. Résultat par action	37
14. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	37
14.1. Principes comptables	37
14.2. Evolution des provisions.....	38
14.3. Engagements de retraite et autres avantages à long terme.....	39
14.3.1. Principes comptables.....	39
14.3.1.1. Les avantages à court terme.....	39
14.3.1.2. Les avantages postérieurs à l'emploi	39
14.3.1.3. Les autres avantages à long terme	40
14.3.2. Hypothèses retenues	40
14.3.3. Décomposition des provisions pour avantages au personnel	40
14.3.4. Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi	40
14.3.5. Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi.....	41
14.3.6. Engagement net par pays.....	41
14.3.7. Informations sur les actifs financiers	42

14.3.7.1. Allocation des fonds	42
14.3.7.2. Rendement réel des fonds	42
14.3.8. Autres informations	42
14.4. Autres provisions	42
14.4.1. Provisions pour litiges	42
14.4.2. Provisions pour contentieux fiscaux	43
14.4.3. Autres provisions pour risques et charges.....	43
14.5. Actifs et passifs éventuels.....	43
15. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE NETTE	44
15.1. Tableau des flux de trésorerie consolidés	44
15.2. Evolution de la dette	45
15.3. Echancier de la dette financière nette	45
15.4. Exigibilité anticipée des dettes financières.....	46
15.5. Taux d'intérêt.....	46
15.6. Emprunts correspondant à des biens loués immobilisés.....	46
15.6.1. Emprunt (part en capital)	46
15.6.2. Loyers futurs (capital et intérêt)	46
15.7. Décomposition de l'endettement net (trésorerie nette) par devise	47
15.8. Garantie des emprunts	47
16. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	47
17. PAIEMENTS EN ACTIONS.....	48
17.1. Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés	48
17.2. Plans d'attribution gratuite d'actions	48
17.3. Plan d'options de souscription d'actions.....	49
18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE.....	49
19. FRAIS DE PERSONNEL.....	50
20. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	51
21. CHARGE FINANCIERE NETTE.....	51
21.1. Principes comptables	51
21.2. Coût de l'endettement financier net.....	51
21.3. Autres produits et charges financiers	51
21.4. Ecart de change.....	52
22. FRAIS ET AMORTISSEMENTS DU PRIX D'ACQUISITION DE BIOFIRE.....	52
23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS.....	52
23.1. Principes comptables	52
23.2. Evolution.....	53
24. IMPÔT SUR LES RESULTATS ET IMPÔTS DIFFERES	53
24.1. Principes comptables	53

24.2. Analyse de la charge d'impôt	54
24.3. Evolution des impôts différés	54
25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	55
26. INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	55
26.1. Comptabilisation et évaluation des instruments financiers	55
26.1.1. « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »	55
26.1.2. « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »	56
26.1.3. « Prêts, créances et dettes »	56
26.1.4. « Actifs disponibles à la vente »	56
26.1.5. « Instruments dérivés » de taux ou de change.....	57
26.2. Evolution.....	58
27. GESTION DES RISQUES	60
27.1. Risque de change.....	60
27.1.1. Politique du Groupe	60
27.1.2. Exposition au risque de change.....	61
27.1.3. Instruments de couverture	62
27.2. Risque de crédit	63
27.3. Risque de liquidité	63
27.4. Risque de taux d'intérêt.....	64
27.4.1. Exposition au risque de taux.....	64
27.4.2. Instruments de couverture et sensibilité	64
27.5. Risque de contrepartie.....	65
28. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	66
28.1. Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé	66
28.2. Engagements hors bilan liés au financement de la Société	66
28.2.1. Engagements donnés.....	66
28.2.2. Engagements reçus.....	66
28.3. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe.....	66
28.3.1. Engagements donnés.....	66
28.3.2. Engagements reçus.....	67
29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	67
29.1. Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	67
29.2. Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées	68
30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	68
31. CONSOLIDATION	68
32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015	69

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires		1 964,6	1 698,4
Coût des ventes		-975,4	-853,9
Marge brute		989,2	844,5
Autres produits de l'activité	18	38,9	41,1
Charges commerciales		-365,4	-311,3
Frais généraux		-163,8	-141,7
Recherche et développement		-238,9	-205,8
Total frais opérationnels		-768,1	-658,8
Résultat opérationnel courant contributif		260,0	226,8
Frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire (a)	22	-31,7	-23,9
Résultat opérationnel courant		228,3	202,9
Autres produits et charges opérationnels non courants	23	-33,4	0,6
Résultat opérationnel		194,9	203,6
Coût de l'endettement financier net	21.2	-24,6	-7,2
Autres produits et charges financiers	21.3	6,3	-8,9
Impôts sur les résultats	24	-65,9	-51,7
Entreprises associées		-0,2	-0,3
Résultat de l'ensemble consolidé		110,3	135,5
Part des minoritaires		-0,2	0,6
Part du Groupe		110,5	134,9
Résultat net de base par action		2,80 €	3,42 €
Résultat net dilué par action		2,80 €	3,42 €

^(a) Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel et compte tenu de la taille significative de BioFire, les frais relatifs à son acquisition et les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Résultat de l'ensemble consolidé		110,3	135,5
Eléments recyclables en résultat		43,1	39,2
Variation de la juste valeur des actifs et instruments financiers	(a)	6,2	-0,9
Effet d'impôt		-2,9	0,4
Variation de la réserve de conversion	(b)	39,8	39,6
Eléments non recyclables en résultat		0,1	-15,2
Réévaluation des avantages au personnel	(c)	0,5	-24,6
Effet d'impôt		-0,4	9,4
Total des Autres éléments du résultat global		43,2	24,0
Résultat global		153,5	159,4
Part des minoritaires		0,3	1,2
Part du Groupe		153,2	158,2

(a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture (3,2 millions d'euros) et de la juste valeur des actifs financiers (3 millions d'euros).

(b) La variation des écarts de conversion en 2015 et 2014 est essentiellement liée au dollar.

(c) cf. note 14.3

BILAN CONSOLIDE

ACTIF <i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	4	476,5	460,1
Ecart d'acquisition	5	459,3	437,8
Immobilisations corporelles	6	573,6	486,9
Immobilisations financières	7	60,0	35,1
Participations dans les entreprises associées		0,3	0,5
Autres actifs non courants		21,8	21,9
Impôt différé actif	24.3	80,1	86,0
Actifs non courants		1 671,6	1 528,3
Stocks et en-cours	8	355,8	299,2
Clients et comptes rattachés	9	445,1	449,3
Autres créances d'exploitation	10	86,4	82,5
Créance d'impôt exigible	10	44,9	21,0
Créances hors exploitation	10	16,9	19,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11	147,1	119,7
Actifs courants		1 096,1	991,4
Actifs destinés à être cédés	12	5,9	60,8
TOTAL ACTIF		2 773,6	2 580,5
PASSIF <i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Capital	13	12,0	12,0
Primes et Réserves	13	1 372,0	1 234,0
Résultat de l'exercice		110,5	134,9
Capitaux propres Groupe		1 494,5	1 380,9
Intérêts minoritaires		8,1	7,8
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 502,6	1 388,6
Emprunts & dettes financières long terme	15	308,9	305,7
Impôt différé passif	24.3	162,8	145,1
Provisions	14	110,3	105,4
Passifs non courants		582,0	556,2
Emprunts & dettes financières court terme	15	61,8	63,5
Provisions	14	18,2	11,1
Fournisseurs et comptes rattachés	16	176,9	188,9
Autres dettes d'exploitation	16	284,0	251,3
Dettes d'impôt exigible	16	46,7	15,4
Dettes hors exploitation	16	95,9	81,4
Passifs courants		683,5	611,5
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés	12	5,5	24,2
TOTAL PASSIF		2 773,6	2 580,5

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net de l'ensemble consolidé		110,3	135,5
- Participations dans les entreprises associées		0,2	0,3
- Coût de l'endettement financier net		24,6	7,2
- Autres produits et charges financiers		-6,3	8,9
- Charge d'impôt exigible		65,9	51,7
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes		120,4	105,4
- Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire		65,1	23,2
EBITDA (avant produits et charges non récurrents)	15	380,4	332,2
Autres produits et charges opérationnels non courants (hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations)		0,0	-8,2
Autres produits et charges financiers (hors provisions et cessions d'immobilisations financières)		0,6	-8,9
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges		5,1	1,4
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-3,3	-1,3
Rémunérations en actions		1,2	1,1
Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité		3,6	-15,9
Variation des stocks		-40,4	-19,3
Variation des créances clients		16,0	-2,0
Variation des dettes fournisseurs		-17,3	46,5
Variation des autres BFRE		4,8	-1,4
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(a)		-36,9	23,8
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation		-9,4	9,8
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers		2,2	5,1
Variation du besoin en fonds de roulement		-44,1	38,7
Versement d'impôt		-29,9	-56,7
Flux liés à l'activité		310,0	298,3
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-208,2	-158,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		18,6	16,4
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-17,9	-2,2
Incidence des variations de périmètre	15	-0,5	-358,9
Flux liés aux activités d'investissement		-208,0	-502,8
Augmentation de capital en numéraire		0,0	0,0
Rachats et reventes d'actions propres		-0,7	0,2
Distributions de dividendes aux actionnaires		-39,5	-39,5
Coût de l'endettement financier net		-24,6	-7,2
Variation des dettes financières confirmées		2,6	-36,9
Flux liés aux opérations de financement		-62,1	-83,4
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		39,8	-287,9
Trésorerie nette à l'ouverture		103,9	414,9
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie		-6,9	-23,2
Trésorerie nette à la clôture		136,7	103,9

^(a) y compris dotations (reprises) des provisions courantes

L'EBITDA a atteint 380 millions d'euros à fin décembre 2015 contre 332 millions d'euros un an auparavant, reflétant la croissance du résultat opérationnel courant contributif.

Au cours de l'exercice 2015, le besoin en fonds de roulement d'exploitation a augmenté de 37 millions d'euros, à comparer à une progression de 24 millions d'euros en 2014. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- L'augmentation des stocks a été supérieure de près de 21 millions d'euros à celle de 2014, en particulier sur le site de Durham après le retour à des conditions satisfaisantes de production des flacons d'hémoculture, et sur le site de Salt Lake City du fait de l'absence d'épidémie de grippe en Amérique du Nord au 4^e trimestre 2015.
- Les créances clients ont diminué de 16 millions d'euros, reflétant notamment la poursuite d'une bonne dynamique dans les pays d'Europe du Sud, à comparer à une hausse de 2 millions d'euros l'année précédente.
- Les dettes fournisseurs ont diminué de 17 millions d'euros en 2015, contre une augmentation de 46 millions d'euros en 2014. Cette variation, en partie due aux effets de change, reflète notamment le règlement en 2015 d'un paiement échelonné enregistré en 2014 sur un contrat de licence, ainsi que des variations mineures dans la tombée calendaire de certaines échéances de paiement, dans un contexte de pression règlementaire accrue sur les délais de règlements fournisseurs.

Les décaissements d'impôt ont représenté 30 millions d'euros, à comparer à 57 millions d'euros l'année précédente. Cette baisse est notamment due aux effets de BioFire et de bioTheranostics au sein du groupe d'intégration fiscale nord-américain de bioMérieux.

- Flux liés aux opérations d'investissements

Du fait principalement de la concomitance de projets importants, liés en particulier à l'augmentation des capacités de production à Durham et Salt Lake City (Etats-Unis) et Craponne (France), à l'extension du site de Marcy l'Etoile (France), les décaissements liés aux investissements ont connu, comme attendu, une hausse sensible atteignant 208 millions d'euros dont 157 millions au titre des investissements industriels contre respectivement 166 et 135 millions d'euros en 2014.

Les cessions d'immobilisations ont représenté 18,6 millions d'euros en 2015, dont 13,2 millions d'euros provenant de la mise en place du crédit-bail relatif à l'agrandissement du site de Marcy l'Etoile (France). En 2014, les cessions d'immobilisations avaient représenté 16,4 millions d'euros avec notamment la cession d'un terrain aux Pays-Bas.

Dans ce contexte d'investissements soutenus, le cash-flow libre s'est élevé en 2015 à 102 millions d'euros, contre 158 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les acquisitions d'immobilisations financières, nettes des cessions, se sont élevées à 17,9 millions d'euros, contre 2,2 millions d'euros en 2014, avec notamment l'acquisition de la société Applied Maths, la souscription à l'augmentation de capital d'une participation minoritaire, et la cession d'une autre participation minoritaire.

- Flux liés aux opérations de financement

En juin 2015, la Société a versé un dividende de 39,5 millions d'euros, équivalent à celui versé en 2014.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Part du Groupe										Part des minoritaires
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Gains et pertes actuariels (c)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2013	12,0	1 134,0	-26,8	2,5	-27,0	-0,8	2,5	1 084,5	164,3	1 260,8	6,5
Résultat global de l'exercice			39,0	-0,4	-15,2			23,3	134,9	158,2	1,2
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		164,3						164,3	-164,3	0,0	
Distribution de dividendes (d)		-39,5						-39,5		-39,5	
Actions propres		-0,2				0,3		0,2		0,2	
Rémunération en actions (e)							1,2	1,2		1,2	
Augmentation de capital		-0,1						-0,1		-0,1	0,1
Capitaux propres au 31 décembre 2014	12,0	1 258,6	12,1	2,0	-42,2	-0,4	3,8	1 234,0	134,9	1 380,9	7,8
Résultat global de l'exercice			39,2	3,4	0,1			42,7	110,5	153,2	0,3
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		134,9						134,9	-134,9	0,0	
Distribution de dividendes (d)		-39,5						-39,5		-39,5	
Actions propres		-1,3				0,1		-1,2		-1,2	
Rémunération en actions (e)							1,2	1,2		1,2	
Variation des pourcentages d'intérêts		-0,2 (f)						-0,2		-0,2	
Capitaux propres au 31 décembre 2015	12,0	1 352,6 (g)	51,4 (h)	5,4	-42,1	-0,3	5,0	1 372,0	110,5	1 494,5	8,1 (i)

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Labtech et Biocartis et des instruments financiers de couverture

(c) Gains et pertes actuariels sur engagements envers le personnel depuis la mise en place d'IAS 19R

(d) Dividendes par action : 1 euro en 2014 et 2015

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) Augmentation du pourcentage de détention de RAS Lifesciences

(g) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 838 millions d'euros

(h) Cf. note 13.2

(i) Dont Shanghai bioMérieux bio-engineering, bioMérieux Japon et RAS Lifesciences

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 42 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 1^{er} mars 2016.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2016.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE

1.1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1.1. Processus de perte de contrôle de bioTheragnostics

Fin décembre 2015, bioMérieux a constaté une avancée significative dans la recherche de partenaires externes nécessaires pour l'accélération de la croissance de bioTheragnostics tout en offrant à bioMérieux l'opportunité de se recentrer sur le diagnostic des maladies infectieuses. Un contrat prévoyant l'entrée au capital de trois partenaires a été signé et prévoit de ramener la participation de bioMérieux à moins de 20%.

Dans ce contexte, le Groupe a continué de classer les actifs et passifs relatifs à bioTheragnostics comme actifs et passifs détenus en vue de leur cession. Conformément à IFRS 5, une dépréciation de 32,9 millions d'euros a été constatée en autres produits et charges non courants au 31 décembre 2015 pour tenir compte de la valeur estimée de la participation résiduelle du Groupe dans la société. Conformément à IAS 21, cette dépréciation ne tient pas compte des écarts de conversion latents (environ 11 millions d'euros) qui seront recyclés en résultat au cours de l'exercice 2016 lors de la perte de contrôle.

1.1.2. Bonus de rétention lors de l'acquisition de la société BioFire Diagnostics Inc.

Un plan de rétention destiné à certains salariés de BioFire a été mis en place lors de l'acquisition de la société BioFire et a été communiqué aux ayant-droits en mars 2014. Selon les prévisions effectuées fin décembre 2015, le seuil déclencheur de ce plan, conditionné à l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires fin 2016 devrait être atteint. Une dette envers le personnel a donc été constatée dans les comptes annuels pour un montant de 14,5 millions de dollars au prorata des services rendus cumulés au décembre 2015.

Cette charge liée à l'acquisition de la société a été constatée sur la ligne des frais liés à l'acquisition de BioFire dans le résultat opérationnel du Groupe.

1.1.3. Acquisition de Quercus Scientific

Fin décembre 2015, bioMérieux SA a acquis pour une valeur de 18,7 millions d'euros, 94,8% de la société Quercus Scientific NV, société holding détenant la société Applied Maths NV et sa filiale Applied Maths Inc. La société est spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions informatiques de diagnostic prédictif basées sur l'analyse de données. Le contrat prévoit un engagement de rachat des actions restantes détenues par J2CO en 2017.

Compte tenu de l'acquisition tardive, la société n'a pas été consolidée au 31 décembre 2015. Les titres ont donc été présentés en actifs financiers long-terme pour 100% de leur valeur, soit 19,7 millions d'euros.

La consolidation de la société dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2015 n'aurait eu aucun impact significatif. Le chiffre d'affaires 2015 de la société est estimé à 3 millions d'euros et l'actif net représente 9 millions d'euros.

1.2. SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2014

1.2.1. Microplaques

Dans le cadre de la rationalisation de son portefeuille de produits, bioMérieux a décidé d'arrêter la production et la commercialisation de certaines gammes de microplaques ayant représenté moins de 1% du chiffre d'affaires consolidé de 2014. La production de ces réactifs, fabriqués principalement en Chine par la société Shanghai Bioengineering Biotech et au Brésil, a été totalement arrêtée en 2015.

Le Groupe avait initialement entrepris de trouver un repreneur pour cette activité. A fin décembre 2014, le Groupe avait reçu une lettre d'intention d'un acquéreur potentiel en vue de reprendre les actifs associés à cette activité (stocks, machines et base installée). En conséquence, les actifs correspondant (8 millions d'euros) avaient été classés en « actifs destinés à être cédés ou abandonnés » au 31 décembre 2014, sans enregistrer de perte de valeur, compte tenu de l'offre proposée.

Au cours du second trimestre 2015, les négociations correspondantes n'ont pas permis de déboucher sur une cession, et les recherches d'un acquéreur potentiel ont été stoppées. En conséquence, les actifs antérieurement présentés en actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2014 sont présentés dans leurs rubriques initiales au 31 décembre 2015.

Le coût lié à l'arrêt d'activité en 2015 est d'environ 5,6 millions d'euros et comprend les dépréciations d'actifs corporels et circulants en Chine et en France.

1.2.2. Partenariat stratégique avec COPAN

Le 19 décembre 2014, bioMérieux et COPAN ont signé un partenariat stratégique dans le domaine de l'automatisation du laboratoire de microbiologie clinique. Par cet accord, COPAN octroie à bioMérieux des droits pour la distribution de ses plateformes automatisées (dont l'automate d'ensemencement WASP® et les solutions WASPLab®). Cet accord permet à bioMérieux d'accélérer le déploiement du « Lab Efficiency ».

Des provisions avaient été constatées au 31 décembre 2014 dans ce contexte, afin de couvrir principalement les dépréciations des équipements qui ne seront plus utilisés et les pertes à terminaison liées aux contrats commerciaux.

1.3. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.3.1. CEERAM

Le 19 décembre 2014, bioMérieux a acquis la totalité des actions de la société nantaise CEERAM, spécialisée dans la détection virologique à travers des technologies de biologie moléculaire. La société a été intégrée au périmètre de consolidation à compter du 1^{ier} janvier 2015.

L'allocation du prix d'acquisition a donné lieu à la comptabilisation de technologies pour 1,8 million d'euros, après prise en compte des impôts différés passifs, et d'un écart d'acquisition d'un montant non significatif.

1.4. INFORMATION PROFORMA

Aucune information proforma n'est donnée sur le compte de résultat, les opérations de croissance externes intervenues en 2014 et 2015 n'ayant pas un impact significatif.

L'impact des variations de périmètre est présenté sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie et des tableaux de mouvements de l'annexe.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Référentiel

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2015. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Le Groupe bioMérieux a appliqué les normes, amendements et interprétations présentées ci-après qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'application de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ni sur la performance du Groupe. Il s'agit principalement de :

- L'interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes.
- Les notes d'améliorations annuelles, cycle 2011 – 2013
- Les clarifications apportées par l'IFRIC sur le classement d'un partenariat sur la base des autres faits et circonstances. Ces clarifications n'ont pas conduit à identifier de partenariat qualifié en activité conjointe.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'IASB et l'Union Européenne avant la date de clôture, ou non encore adoptées par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit principalement des normes d'améliorations annuelles cycles 2010-2012 et 2012-2014. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes.

Par ailleurs, le Groupe estime que les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire en 2015, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen) n'auront pas un effet significatif sur les comptes des prochains exercices.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas encore analysé l'impact des normes IFRS 15 « produits des activités ordinaires » et IFRS 9 « instruments financiers », votées par l'IASB avec une 1^{ère} application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces normes n'ont pas encore été adoptées par la Commission Européenne, et des points structurants sont en cours de discussion et devraient faire l'objet d'amendements de l'IASB.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013, à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique de l'impact net des frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

2.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui font varier la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, notamment l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux, et de celles liées aux écarts de conversion (cf. note 14.3).

2.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont bioMérieux détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles bioMérieux détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier que des co-entreprises, et pas d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Bien que placée sous régime de « proxy board », BioFire Defense est consolidée selon la méthode de l'intégration globale compte tenu du contrôle exercé par bioMérieux sur les avantages économiques issus de cette société.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

2.3. DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale japonaise et des filiales indiennes, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.4. METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

2.4.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants.

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens					
1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2015	1,11	134	0,73	6,98	3,69
2014	1,32	141	0,81	8,14	3,13
2013	1,33	130	0,85	8,16	2,87

Cours de clôture					
1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2015	1,09	131	0,73	7,06	4,25
2014	1,21	145	0,78	7,54	3,22
2013	1,38	145	0,83	8,35	3,23

2.4.2. Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2015, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 26.1 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1^{er} janvier 2004 avait été choisie.

3. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET INFORMATION SECTORIELLE

3.1. PRODUITS COURANTS

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

3.1.1. Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété a été transféré à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à l'expédition des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 6.4).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

3.1.2. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité comprennent essentiellement :

- Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances rétrocédées, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition.
- Les subventions de recherche perçues et les crédits d'impôts recherche, assimilés à des subventions (cf. note 18).

3.2. CHARGES COURANTES

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges opérationnelles :

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont présentées en autres produits de l'activité (cf. note 3.1.2).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Autres informations relatives aux charges courantes :

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé en déduction des frais de personnel.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), sont présentées en charges opérationnelles, car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

3.3. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme indicateur principal de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les notes 3.1 et 3.2. Les charges et produits d'exploitation non courants (tels que définis dans la note 23.1) en sont exclus, ainsi que les frais d'acquisition et l'amortissement des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire.

Consécutivement à l'acquisition de BioFire, les frais relatifs à son acquisition sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant. Les amortissements des acquisitions antérieures n'ont pas été retraités car ils ont été considérés comme non significatifs.

Le résultat opérationnel courant est la somme du résultat opérationnel courant contributif et des frais liés à l'acquisition et l'amortissement du prix d'acquisition de la société BioFire (voir note 22).

3.4. INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic *in vitro* sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs par zone géographique est communiquée en note 3.5 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

3.5. INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité.

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2015 <i>En millions d'euros</i>	AMERICAS	EMEA	ASPAC	bio Theranostics	CORPORATE	GRUPE
Chiffre d'affaires consolidé	749,2	842,8	347,4	18,4	6,8	1 964,6
Coût des ventes	-352,8	-431,2	-164,4	-6,8	-20,2	-975,4
Marge brute	396,5	411,6	183,0	11,6	-13,5	989,2
<i>en % du CA</i>	53%	49%	53%			
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-139,8	-120,0	-56,3	-30,0	-383,1	-729,2
Résultat opérationnel courant contributif	256,7	291,6	126,8	-18,4	-396,6	260,0
<i>en % du CA</i>	34%	35%	36%			

31 DECEMBRE 2014 <i>En millions d'euros</i>	AMERICAS	EMEA	ASPAC	bio Theranostics	CORPORATE	GRUPE
Chiffre d'affaires consolidé	561,9	818,0	300,1	11,1	7,2	1 698,4
Coût des ventes	-288,5	-391,8	-151,6	-4,7	-17,3	-853,9
Marge brute	273,4	426,2	148,5	6,4	-10,1	844,5
<i>en % du CA</i>	49%	52%	49%			
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-113,0	-125,2	-50,9	-16,5	-312,1	-617,7
Résultat opérationnel courant contributif	160,4	301,0	97,6	-10,1	-322,2	226,8
<i>en % du CA</i>	29%	37%	33%			

31 DECEMBRE 2015 <i>En millions d'euros</i>	AMERICAS	EMEA	ASPAC	bioThera- nostics	CORPORATE	GRUPE
Actifs non courants						
Immobilisations incorporelles	15,7	33,2	6,6		420,9	476,5
Ecart d'acquisition					459,3	459,3
Immobilisations corporelles	266,0	209,8	34,9		62,8	573,6
Actifs courants						
Stocks et en-cours	168,9	147,7	39,2			355,8
Clients et comptes rattachés	152,4	223,5	69,2			445,1
Actifs destinés à être cédés		0,0	0,0	37,1		37,1

31 DECEMBRE 2014 <i>En millions d'euros</i>	AMERICAS	EMEA	ASPAC	bioThera- nostics	CORPORATE	GRUPE
Actifs non courants						
Immobilisations incorporelles	14,4	32,8	5,5		407,4	460,1
Ecart d'acquisition					437,8	437,8
Immobilisations corporelles	188,2	210,3	25,6		62,8	486,9
Actifs courants						
Stocks et en-cours	118,2	145,6	35,5			299,2
Clients et comptes rattachés	138,1	241,4	69,8			449,3
Actifs destinés à être cédés		4,3	3,8	52,7		60,8

Les régions comprennent les activités commerciales, correspondant principalement aux chiffres d'affaires réalisés dans chacune de ces zones géographiques, avec les coûts de ventes s'y rapportant et les frais opérationnels nécessaires à la réalisation de ces activités. Les régions comprennent également les coûts non répartis des sites de production qui y sont situés.

La rubrique « Corporate » comprend principalement les coûts de recherche supportés par les unités Clinique et Industrie, ainsi que les coûts des fonctions centrales du Groupe et les revenus issus des contrats de collaboration de recherche et développement de tests compagnons.

3.6. INFORMATION PAR TECHNOLOGIE ET APPLICATION

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie et application :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Applications cliniques	1 551,9	1 341,0
Microbiologie	879,2	801,8
Immunoessais	435,6	386,0
Biologie moléculaire	226,2	137,3
Autres gammes	11,0	15,9
Applications industrielles	362,7	326,8
Total par applications	1 914,6	1 667,8
Revenus des programmes de co-développement	6,8	7,2
BioFire Defense	24,8	12,3
BioTheranostics	18,4	11,1
Total	1 964,6	1 698,4

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. PRINCIPES COMPTABLES

4.1.1. Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

4.1.2. Autres immobilisations incorporelles



Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 23.1). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

4.2. EVOLUTION

Valeurs brutes <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2013	143,8	106,7	27,3	277,8
Ecart de conversion	39,4	3,8	0,8	44,0
Acquisitions/Augmentations	13,7	7,8	10,5	32,0
Variation de périmètre	278,7	1,5	1,8	282,0
Cessions/Diminutions	-1,5	-0,7	-0,1	-2,3
Reclassements	0,9	9,7	-9,7	0,9
31 décembre 2014	474,9	128,8	30,8	634,5
Ecart de conversion	40,0	3,4	0,6	44,1
Acquisitions/Augmentations	9,5	2,8	12,4	24,7
Variation de périmètre	2,9	0,0	0,0	2,9 (a)
Cessions/Diminutions	-0,1	-1,1	-4,4	-5,6
Reclassements	-0,9	13,1	-13,9	-1,7
31 décembre 2015	526,5	146,9	25,5	698,8
Amortissements et pertes de valeur <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2013	65,9	60,9	1,3	128,1
Ecart de conversion	5,4	2,3	0,3	8,0
Dotations	22,3	12,2	2,3	36,8
Variations de périmètre	1,0	0,7	1,2	2,9
Reprises / Cessions	-1,5	-0,6	0,0	-2,1
Reclassements	0,5	0,5	-0,3	0,7
31 décembre 2014	93,6	76,0	4,8	174,4
Ecart de conversion	6,1	2,2	0,2	8,4
Dotations	33,8	15,1	1,9	50,8
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0 (a)
Reprises / Cessions	-0,1	-1,0	-4,5	-5,5
Reclassements	-0,9	-0,9	-3,8	-5,7
31 décembre 2015	132,5	91,4	-1,4	222,5
Valeurs nettes <i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 décembre 2013	77,9	45,8	26,0	149,7
31 décembre 2014	381,4	52,7	26,0	460,1
31-déc-15	394,0	55,6	26,9	476,5

(a) Acquisition Ceeram

Les immobilisations incorporelles ont progressé de 16,5 millions d'euros principalement du fait de la reconnaissance des technologies acquises à travers l'acquisition de Ceeram, aux écarts de conversions partiellement compensés par l'augmentation des dotations aux amortissements des brevets et technologies.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 5.2, a conduit le Groupe à constater en résultat opérationnel courant une perte de valeur de 5,6 millions d'euros portant sur certaines technologies devenues non stratégiques. La dépréciation constatée permet de ramener à la valeur nette comptable, des actifs correspondants à leur valeur recouvrable estimée.

5. ECARTS D'ACQUISITION

5.1. PRINCIPES COMPTABLES



En application d'IFRS 3 révisée, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecart d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 5.2). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 5.2 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

5.2. DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (ou UGT) correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Toutefois, la durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées, et les taux d'actualisation sont alors ajustés pour tenir compte des risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du plan d'affaires concernant l'UGT « biologie moléculaire » a ainsi été étendu à 10 ans en 2015 (11 ans en 2014) pour tenir compte des spécificités de ce marché et du développement des activités de la société BioFire.

Par exception, la valeur recouvrable de bioTheranostics a été évaluée à la juste valeur (cf. note 12) pour tenir compte de l'accord signé le 20 janvier 2016 ayant conduit à une perte de contrôle de bioTheranostics en janvier 2016.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5 %, avec un maximum en 2015 de 2,5 % (cf. note 12).

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique et du risque propre au marché. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 8,2 % et 13 % en 2015, et entre 8,9 % et 13 % en 2014. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 5.3).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 23.1). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

5.3. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	UGT	31/12/2015	31/12/2014
BioFire	Biologie moléculaire	144,1	129,3
AES	Applications industrielles	126,1	126,1
AB bioMérieux (Suède)	Bactériologie	67,2	65,7
Organon Teknika	Bactériologie	53,8	51,9
Argène	Biologie moléculaire	19,3	19,3
PML (Etats-Unis)	Applications industrielles	11,8	11,8
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	Bactériologie	8,9	8,0
bioMérieux Inc (Vitek)	Bactériologie	6,8	4,7
BTF (Australie)	Applications industrielles	5,9	6,0
Advencis	Applications industrielles	3,0	3,0
MDI (Etats-Unis)	Bactériologie	1,9	1,9
bioMérieux Espagne	Bactériologie	1,8	1,8
bioMérieux Pologne	bioMérieux Pologne	1,7	1,7
bioMérieux Grèce	bioMérieux Grèce	1,7	1,7
Micro Diagnostics (Australie)	Bactériologie	1,7	1,7
bioMérieux Biological products	Bactériologie	1,6	1,5
bioMérieux Afrique du Sud	bioMérieux Afrique du Sud	1,2	1,4
RAS Lifesciences	Biologie moléculaire	0,5	0,5
CEERAM	Applications industrielles	0,5	
Valeur nette		459,3	437,8

Les écarts d'acquisition relatifs à BioFire et Advencis, réputés provisoires en décembre 2014, sont désormais définitifs. L'évaluation définitive de ces écarts d'acquisition n'a pas entraîné de modification de valeur.

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 décembre 2013	305,0
Ecarts de conversion	15,9
Variations de périmètre	117,8
Pertes de valeur (a)	-0,9
Reclassements	
31 décembre 2014	437,8
Ecarts de conversion	21,0
Variation de périmètre (b)	0,5
Pertes de valeur	0,0
31 décembre 2015	459,3

(a) Biotrol (-0,9 M€)

(b) Ecarts d'acquisition CEERAM

La réalisation des tests de dépréciation effectués conformément aux règles définies dans la note 5.1 n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur en 2015.

En 2014, la réalisation des tests de dépréciation avait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 0,9 million d'euros sur Biotrol dont la valeur nette était ainsi devenue nulle.

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	2015			2014		
	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Biologie moléculaire	163,7	13,0%	2,5%	149,0	13,0%	2,5%
Applications industrielles	147,3	8,2%	1,5%	146,9	8,9%	2,0%
Bactériologie	143,7	8,3%	1,5%	146,2	9,5%	2,0%

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT

Conformément à la norme IAS 1 sur la présentation des états financiers, nos annexes ont été adaptées pour ne présenter que les analyses relatives aux tests de perte de valeur significatifs pour le Groupe. Ainsi, les paramètres utilisés pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition de bioMérieux Pologne, bioMérieux Grèce, bioMérieux Afrique du Sud et l'analyse de leur sensibilité ne sont pas présentés.

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 100 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 500 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

6.1. PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

- Matériel et outillages : 3 à 10 ans
- Instruments : 3 à 5 ans
- Gros œuvre : 30 à 40 ans
- Second œuvre et installations : 10 à 20 ans

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 5.2) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 23.1).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (9,1 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

6.2. ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2013	33,7	318,4	273,4	310,9	97,4	53,8	1 087,6
Ecart de conversion	1,1	12,7	11,8	8,3	6,0	6,4	46,4
Variations de périmètre		12,4	8,0	1,8	2,7	1,6	26,5
Acquisitions / Augmentations	0,5	6,7	15,9	31,3	5,8	73,8	134,0
Cessions / Diminutions	0,0	-2,7	-9,6	-32,6	-2,5	-0,7	-48,0
Reclassements	1,8	4,9	10,7	-9,9	16,4	-40,0	-16,2
31 décembre 2014	37,1	352,4	310,3	309,8	125,8	94,8	1 230,2
Ecart de conversion	1,0	10,1	11,3	2,1	5,2	7,1	36,9
Variations de périmètre			0,1		0,4		0,5
Acquisitions / Augmentations		15,4	17,4	43,9	5,5	97,8	180,0
Cessions / Diminutions	-2,3	-15,5	-21,0	-35,8	-3,2		-77,8
Reclassements	0,3	29,8	28,7	8,4	4,3	-67,8	3,6
31 Décembre 2015	36,1	392,2	346,8	328,4	138,0	132,0	1 373,5
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2013	1,2	165,4	187,8	254,0	74,3		682,7
Ecart de conversion	0,1	5,9	7,3	6,3	4,3		23,8
Variations de périmètre		2,1	3,8	0,8	1,6		8,4
Dotations	0,2	18,8	24,8	28,1	8,6		80,5
Cessions / Diminutions	0,0	-3,3	-9,4	-27,6	-2,2		-42,6
Reclassements	-0,1	-0,3	-3,9	-12,5	7,3		-9,5
31 décembre 2014	1,4	188,6	210,3	249,2	93,8		743,3
Ecart de conversion	0,1	4,9	6,9	1,4	3,6		16,8
Variations de périmètre			0,1		0,2		0,3
Dotations	0,2	19,0	30,2	27,7	11,1		88,2
Cessions / Diminutions	0,0	-1,0	-19,8	-30,8	-3,9		-55,5
Reclassements		1,1	-0,8	7,2	-0,8		6,7
31 Décembre 2015	1,6	212,7	226,9	254,6	104,1		799,8
VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 décembre 2013	32,5	152,9	85,6	56,9	23,1	53,8	404,8
31 décembre 2014	35,8	163,7	100,0	60,7	32,0	94,8	486,9
31 Décembre 2015	34,5	179,5	119,9	73,8	33,9	132,0	573,6

En 2015, les principaux investissements sont d'une part capacitaires, notamment une nouvelle ligne de production de flacons d'hémoculture à Durham, et la construction d'un nouveau bâtiment destiné au packaging en France, et d'autre part liés à la construction nouveau bâtiment pour BioFire à Salt Lake City.

Les immobilisations en cours concernent principalement la ligne de production sur le site de Durham et la construction du nouveau bâtiment chez BioFire ; leur mise en service est prévue pour le premier trimestre 2017.

6.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 6.1 « Immobilisations corporelles ».

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 1,9 million d'euros au 31 décembre 2015 et 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (cf. note 15.6).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS					
<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31 décembre 2013					
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,8	2,4	13,7
Amortissements	0,0	-3,2	-0,7	-2,2	-6,1
Valeurs nettes	0,4	6,9	0,1	0,2	7,6
31 décembre 2014					
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,8	2,4	13,7
Amortissements	0,0	-3,6	-0,7	-2,3	-6,6
Valeurs nettes	0,4	6,5	0,1	0,1	7,1
31 décembre 2015					
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,8	2,4	13,7
Amortissements	0,0	-4,1	-0,7	-2,3	-7,0
Valeurs nettes	0,4	6,0	0,1	0,1	6,7

6.4. CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 6.1). La durée habituelle des contrats est de 5 ans.

Les créances de location-financement totalisent 36,3 millions d'euros au 31 décembre 2015.

<i>(En millions d'euros)</i>	A moins d'un an	Entre un an et 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	16,4	23,2	0,2	39,8
Intérêts à recevoir	-1,6	-1,6	0,0	-3,2
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	14,8	21,6	0,2	36,6
Provision pour dépréciation	-0,3			-0,3
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	14,5	21,6	0,2	36,3

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 9), celle à plus d'un an en autres actifs non courants pour 21,8 millions d'euros.

7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

7.1. PRINCIPES COMPTABLES



Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 26. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

7.2. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Prêts et créances	6,4	6,7
Titres relevant de la catégorie "Titres disponibles à la vente"	33,7	25,5
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,2	0,1
Titres en cours de consolidation (2015 Applied Maths, 2014 Ceeram)	19,7	2,8
TOTAL	60,0	35,1

Les prêts et créances comprennent notamment une caution destinée à couvrir les engagements de retraite en Allemagne pour 2,8 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
31 décembre 2013	49,9	-18,0	31,9
Ecart de conversion	0,9	-0,5	0,4
Acquisitions / Augmentations	3,4		3,4
Cessions / Diminutions	-3,2	2,2	-1,0
Reclassements et variation de la juste valeur	0,4		0,4
31 décembre 2014	51,4	-16,3	35,1
Ecart de conversion	0,6	-0,4	0,2
Acquisitions / Augmentations	26,4	0,0	26,4
Cessions / Diminutions	-6,6	4,7	-1,8
Reclassements et variation de la juste valeur	0,2		0,2
31 décembre 2015	72,0	-12,0	60,0

Les acquisitions de l'exercice 2015 portent principalement sur les titres de participation Applied Maths NV société qui entrera dans le périmètre de consolidation à partir du 1^{er} janvier 2016, et les titres Quanterix correspondant à la souscription d'une augmentation de capital par bioMérieux SA (cf. note 28.3.1).

Les cessions et diminutions de l'exercice concernent essentiellement la sortie des titres de la société AdvanDx totalement dépréciés, et de la société Relia.

Les reclassements de l'exercice incluent notamment la variation de la juste valeur des titres Biocartis en résultat global, et l'élimination des titres Ceeram non consolidés au 31 décembre 2014.

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette	Données sociales			Dernier exercice fiscal disponible
		% de détention	Capitaux propres Hors résultat	Résultat	
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"					
Quanterix	17,9	15,3%	4,7	-11,3	31/12/2014
Biocartis Group	10,8	2,4%	30,0	-9,7	31/12/2014
Virgin Instruments	2,3	17,2%	1,8	-0,6	31/12/2014
MyCartis	1,2	2,1%	9,3	-6,4	31/12/2014
Labtech	0,7	8,5%	10,2	0,3	30/06/2015
ATI	0,5	2,6%	15,6	-1,8	31/12/2014
Association Lyon Biopole	0,3		0,0	0,0	
Geneuro	0,1	7,8%	2,3	2,2	31/12/2014
	33,7				
Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat					
Dynavax Technologies	0,2	0,1%	175,6	-81,7	31/12/2014
Total	33,9				

8. STOCKS ET EN-COURS

8.1. PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

8.2. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	123,2	100,3
En-cours de production	43,5	49,6
Produits finis et marchandises	221,2	176,6
Valeurs brutes	387,8	326,6
Matières premières	-13,2	-5,8
En-cours de production	-2,5	-4,8
Produits finis et marchandises	-16,2	-16,7
Provisions pour dépréciation	-32,0	-27,3
Matières premières	110,0	94,5
En-cours de production	40,9	44,8
Produits finis et marchandises	205,0	159,9
Valeurs nettes	355,8	299,2

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 29,3% de la valeur brute.

Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2015.

9. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients	464,6	468,5
Provisions pour dépréciation	-19,6	-19,2
Valeur nette	445,1	449,3

28 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois. Elles comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 6.4). Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 13,1 % de l'encours clients en 2015 contre 14,3 % en 2014.

10. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Avances et acomptes	5,9	4,1
Charges constatées d'avance	12,9	10,5
Autres créances d'exploitation	67,6	68,0
Provisions pour dépréciation	-0,1	-0,1
Valeur nette créances d'exploitation	86,4	82,5
Créance d'impôt exigible	44,9	21,0
Créances hors exploitation	16,9	19,6
Provisions pour dépréciation		
Valeur nette créances hors exploitation	16,9	19,6

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (32,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 35,6 millions fin 2014) et les créances fiscales. Les créances relatives au CICE ont été imputées sur l'impôt sur les sociétés 2015 ; elles sont donc nulles au 31 décembre 2015. Elles représentaient 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La part des créances d'exploitation à plus d'un an s'élève à 15 millions d'euros et comprend les crédits d'impôt recherche (11,8 millions d'euros).

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés actifs (16,3 millions d'euros en 2015, contre 17,7 millions d'euros en 2014) ; cf. note 26.2.

11. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

11.1. PRINCIPES COMPTABLES



Ce poste comprend à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 26).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

11.2. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Disponibilités	104,9	91,6
Placement de trésorerie auprès de l'Institut Mérieux	21,0	5,5
Placements de trésorerie	21,3	22,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	147,1	119,7

Les placements de trésorerie sont investis en partie sous forme de SICAV pour un montant de 9,5 millions d'euros en 2015, contre 9,4 millions d'euros en 2014.

Fin 2013, la trésorerie issue de l'emprunt obligataire émis en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire avait été placée en comptes à terme ou de divers produits de placement monétaires, à hauteur de 260 millions d'euros.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1^{er} rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 27).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

	31/12/2015	31/12/2014
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	9,5 millions d'euros	9,4 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0007435920	FR0000296881
Libellé	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT
Montant	9 millions d'euros	8,5 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0011046085	FR0011046085

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

12. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

12.1. PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets de la société bioTheragnostics sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 5.2).

12.2. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Actifs destinés à être cédés	5,9	60,8
dont bioTheragnostics	5,9	52,7
dont Microplaques		8,1
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés	5,5	24,2

En 2012, les actifs nets de bioTheragnostics avaient été reclassés en actifs destinés à être cédés pour une valeur de 35,5 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 5, une dépréciation de 21 millions d'euros avait été constatée, pour tenir compte de la valeur estimée dans le cadre du projet de rapprochement impliquant une perte de contrôle, nette des frais de cession.

En 2013 et 2014, le développement de la société et la recherche de partenaires pour encore accélérer ce développement se sont poursuivis, conduisant à la poursuite de ce reclassement.

Au 31 décembre 2015, le Groupe est engagé dans une transaction devant aboutir à une perte de contrôle de la société bioTheragnostics. Les actifs et passifs relatifs sont donc toujours classés au bilan comme actifs et passifs détenus en vue de leur cession. Les actifs de bioTheragnostics s'élèvent à 5,9 millions d'euros après dépréciation de 32,9 millions d'euros affectant principalement les immobilisations incorporelles, et les passifs s'établissent à 5,5 millions d'euros.

Lors de la sortie effective du périmètre de consolidation de bioTheragnostics, les réserves de conversion historiques afférentes à la contribution de cette filiale seront comptabilisées en produit dans le compte de résultat pour un montant évalué à 11 millions d'euros au 31 décembre 2015.

13. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

13.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2015, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 26 263 226 comportent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2015.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

13.2. RESERVES DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Dollars (a)	58,9	17,9
Amérique latine	-4,9	-2,4
Europe - Moyen Orient - Afrique	-12,8	-11,8
Autres pays	10,7	8,4
Total	51,9	12,1

(a) Dollars américain et de Hong Kong

Les réserves de conversion attribuables aux minoritaires représentent 0,5 million d'euros. En 2015, la variation des réserves de conversion est principalement liée à l'appréciation du dollar.

13.3. ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à surveiller la liquidité du marché réglementé de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 17.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse, ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions, sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Au 31 décembre 2015, la société mère détient 3 119 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe. Au cours de l'exercice, 574 784 actions propres ont été achetées et 576 004 ont été cédées.

A fin décembre 2015, elle détient également 336 actions d'autocontrôle destinées aux attributions gratuites d'actions autorisées par l'Assemblée générale. Au cours de l'exercice, la société a acheté 9 000 actions destinées à être attribués gratuitement, et a définitivement attribué 9 650 actions gratuites aux salariés (cf. note 18).

13.4. RESERVES MINORITAIRES

Compte tenu de l'impact peu significatif des minoritaires, le Groupe ne présente pas la contribution des minoritaires sur les principaux agrégats du bilan et du compte de résultat, au-delà de la contribution en terme de résultat net et de capitaux propres.

13.5. AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères et les variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).

Suite à un amendement de la norme IAS 1, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013, une présentation des autres éléments du résultat global est requise, distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net.

13.6. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

14. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

14.1. PRINCIPES COMPTABLES



En application de la norme IAS 37 « Provisions – passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'impact est significatif et que la date de résolution est connue.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés dans la note 14.5 sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent dans la note 14.5 lorsque leur réalisation est probable.

14.2. EVOLUTION DES PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données	Restructurations	Litiges	Autres R&C	Total
31 décembre 2013	71,3	3,0	0,2	7,5	1,5	83,5
Dotations	7,6	3,5	1,0	1,1	4,6	17,8
Reprises avec objet	-9,6	-2,6	-0,1	-1,6	-0,8	-14,7
Reprises sans objet	-0,5	-0,6	-0,1	-0,5	-0,2	-1,9
Dotations nettes	-2,5	0,3	0,8	-1,0	3,6	1,2
Ecart actuariel	24,3	0,0	0,0	0,0	0,0	24,3
Variations de périmètre	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Autres variations	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Ecart de conversion	6,7	0,1	0,0	0,5	0,1	7,4
31 décembre 2014	99,8	3,6	1,0	6,9 (a)	5,2	116,5
Dotations	12,0	5,0	0,5	1,3	4,8	23,6
Reprises avec objet	-10,5	-3,6	0,0	-1,1	-1,4	-16,6
Reprises sans objet	-0,7	-1,0	0,0	0,0	-0,3	-2,0
Dotations nettes	0,8	0,4	0,5	0,2	3,1	5,0
Ecart actuariel	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Ecart de conversion	7,0	0,0	0,0	0,1	0,0	7,1
31 décembre 2015	107,3	4,0	1,5	7,3 (a)	8,3	128,4

(a) cf. note 14.4.1

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

Les provisions courantes représentent 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les dotations nettes de l'exercice 2015 affectent principalement le résultat opérationnel courant pour 5,0 millions d'euros. Les reprises avec objet concernent principalement les contributions aux fonds des sociétés américaines dans le cadre des indemnités de retraites.

14.3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

14.3.1. Principes comptables

14.3.1.1. Les avantages à court terme



Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

14.3.1.2. Les avantages postérieurs à l'emploi



Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 14.3.2 ci-après.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2015 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé. Aucune modification de régime n'est intervenue en 2015.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 14.3.8).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

14.3.1.3. Les autres avantages à long terme



Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque leur impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

14.3.2. Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement les Etats-Unis et la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	France		US	
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
Taux de croissance attendu des salaires	2,50%	2,50%	3,50%	3,50%
Taux d'actualisation	2,25%	2,00%	4,50%	4,10%
Duration moyenne des régimes	14,6	14,3	16,7	18,6

Le taux de rendement attendu des fonds correspond au taux d'actualisation des engagements de retraites, conformément à IAS 19 révisée.

14.3.3. Décomposition des provisions pour avantages au personnel

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Avantages postérieurs à l'emploi	94,6	88,6
Primes médailles du travail	12,7	11,2
Total provisions avantages long terme au personnel	107,3	99,8

14.3.4. Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre 2014	207,8	-120,9	86,9	1,7	88,6
Coût des services rendus	6,3		6,3	0,0	6,3
Coût financier	7,9	-4,5	3,3	0,0	3,4
Départs à la retraite	-8,1	5,7	-2,3		-2,3
Changement régime	0,0		0,0		0,0
Cotisation	0,0	-8,1	-8,1		-8,1
Impact résultat opérationnel	6,1	-6,9	-0,8	0,1	-0,7
Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	-7,1	5,9	-1,2	1,0	-0,3
Autres mouvements dont effets de change	18,4	-11,7	6,7	0,2	7,0
31 décembre 2015	225,3	-133,6	91,6	2,9	94,6

(a) Fonds et versements programmés

La variation des écarts actuariels provient principalement des augmentations de taux d'actualisation et des écarts de rendement sur le fonds lié au plan de retraite américain.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds ^(a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 décembre 2013	163,6	-104,2	59,4	1,6	61,0
Coût des services rendus	5,6		4,9	0,0	4,9
Coût financier	7,3	-4,5	2,8	0,1	2,8
Départs à la retraite	-15,2	13,5	-12,8	-0,1	-12,9
Changement régime	-4,2		-4,2		-4,2
Cotisation	0,0	-7,0	-7,3		-7,3
Impact résultat opérationnel	-6,5	1,9	-16,6	0,0	-16,6
Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	25,9	-1,4	24,7	0,0	24,7
Autres mouvements dont effets de change	18,1	-10,5	19,4		19,4
31 décembre 2014	201,1	-114,2	86,9	1,7	88,6

(a) Fonds et versements programmés

14.3.5. Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Coûts des services	6,3	5,6
Rendement des fonds	-4,5	-4,5
Coûts financiers sur engagement	7,9	7,3
Fermeture et modification de régime	0,0	-4,2
Total	9,7	4,1

La charge nette 2014 intégrait notamment le règlement effectué à d'anciens salariés américains soldant l'engagement et ayant généré un gain de 4,2 millions d'euros.

14.3.6. Engagement net par pays

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015			
	USA	France	Autres pays	TOTAL
Valeur actualisée des engagements	168,5	29,8	26,9	225,3
Juste valeur des fonds (a)	-109,1	-14,3	-10,2	-133,7
Provision de retraite	59,4	15,6	16,7	91,6
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	2,9	0,0		2,9
Total des avantages postérieurs à l'emploi	62,3	15,6	16,7	94,6
Médailles du travail		12,7		12,7
Total provision pour retraite et autres avantages long terme	62,3	28,3	16,7	107,3

(a) Fonds ou versement programmé

14.3.7. Informations sur les actifs financiers

14.3.7.1. Allocation des fonds

En millions d'euros	31/12/2015		31/12/2014	
	France	US	France	US
Actions	1,0	43,4	0,8	37,8
Obligations	12,0	56,6	11,1	56,5
Autres	1,3	1,0	1,0	0,7
TOTAL	14,3	101,0 (a)	12,9	95,0

(a) Hors versements programmés

Les actifs en France et aux Etats-Unis sont placés auprès de compagnies d'assurance.

14.3.7.2. Rendement réel des fonds

	Rendement 2015	Rendement 2014
France	3,0%	3,2%
USA	-1,4%	6,9%

La détermination du rendement réel des principaux fonds n'a pas connu de changement de méthode sur 2015.

14.3.8. Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

en %	Paiements futurs de prestations (en % de l'engagement net)
Inférieur à 1 an	6%
De 1 à 5 ans	32%
Plus de 5 ans	62%

Une partie de ces paiements sera financée par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 7 % environ sur les engagements (soit 16,1 millions d'euros).

14.4. AUTRES PROVISIONS

14.4.1. Provisions pour litiges

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels le Groupe est impliqué, s'élève à 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 6,9 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les litiges incluent principalement un contentieux avec un distributeur suite à la résiliation de son contrat de distribution. Ce litige n'a pas évolué en 2015. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par le distributeur a été provisionné. La provision au 31 décembre 2015 s'élève à 4,6 millions d'euros.

14.4.2. Provisions pour contentieux fiscaux

Contrôle fiscal en Suède

La société suédoise AB bioMérieux a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Suède, portant sur les exercices 2010 et 2011, à l'issue duquel l'administration fiscale a fait un redressement dont le montant total des réclamations s'élève à 3,6 millions d'euros. L'administration fiscale suédoise a tiré les conséquences de sa position au titre des exercices 2012 et 2013 en effectuant des notifications de redressement conservatoires, respectivement d'un montant de 1,9 et 1,4 million d'euros.

En accord avec ses conseils, et sur la base des informations dont elle dispose, la société AB bioMérieux estime que les demandes sont infondées et conteste vigoureusement les conclusions de l'administration fiscale suédoise. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. En octobre 2014, le tribunal de première instance a partiellement fait droit à la demande de AB bioMérieux, mais a maintenu la problématique de l'insuffisance de marge laissée à AB bioMérieux du point de vue de la rémunération de l'usage de sa technologie et de sa marque.

La société AB bioMérieux a fait appel de la décision de première instance en décembre 2014.

Aucune évolution majeure n'est intervenue en 2015.

14.4.3. Autres provisions pour risques et charges

En progression de 3,1 millions d'euros, ces provisions couvrent notamment les coûts de transition du modèle « Lab Efficiency » à la suite de la signature du partenariat avec COPAN.

14.5. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Contrôles fiscaux en Italie

A l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italie a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Le montant total des réclamations s'élève à 43 millions d'euros, se décomposant en 23 millions d'euros d'impôts, 15 millions d'euros de pénalités et 5 millions d'euros au titre des intérêts.

En accord avec ses conseils, et sur la base des informations dont elle dispose, la Société estime que les demandes sont infondées et conteste vigoureusement les conclusions de l'administration fiscale italienne. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Pour chaque redressement, la Société et bioMérieux Italie ont engagé auprès des Autorités Compétentes des Etats français et italien une procédure sur le fondement de la Convention Européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999.

La notification au titre des exercices 2009 et 2010 et l'ouverture de la seconde procédure au titre de la Convention Européenne d'arbitrage, sont intervenues au cours de l'exercice 2014. Ces procédures garantissent l'élimination des doubles impositions frappant des entreprises de différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéfices d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). En tout état de cause, les montants d'impôt redressés inclus dans les procédures amiables européennes seront neutralisés.

Aucune autre évolution majeure sur ces litiges n'est intervenue en 2015.

15. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE NETTE

15.1. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2013-03 du 7 novembre 2013.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Méthode additive développée		
- Résultat net	110,3	135,5
- Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire	65,1	23,2
- Coût de l'endettement financier net	24,6	7,2
- Autres produits et charges financiers	-6,3	8,9
- Charge d'impôt exigible	65,9	51,7
- Participations dans les entreprises associées	0,2	0,3
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes	120,4	105,4
EBITDA	380,4	332,2
Méthode additive simplifiée		
- Résultat Opérationnel Courant Contributif	260,0	226,8
- Amortissements d'exploitation	120,4	105,4
EBITDA	380,4	332,2

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître une incidence des variations de périmètres qui s'analyse de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Acquisition de BioFire nette de la trésorerie active		-354,3
Acquisition d'Advencis		-4,5
Autres variations de périmètre	-0,5	
Incidence des variations de périmètre	-0,5	-358,9

15.2. EVOLUTION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2015, après la distribution de 39,5 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, l'endettement net du Groupe s'élève à 223,7 millions d'euros principalement constitué par l'emprunt obligataire émis en octobre 2013.

bioMérieux avait alors procédé à une émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant de 300 millions d'euros sur une durée de 7 ans, remboursable in fine pour le même montant. Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875 %.

Cet emprunt figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour un montant de 297,7 millions d'euros, correspondant au prix d'émission net des frais et des primes d'émission. La charge d'intérêt a été calculée en appliquant le taux d'intérêt effectif intégrant la prime et les frais d'émission.

bioMérieux SA bénéficie également d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, ayant fait l'objet d'un avenant en mai 2014 portant sa maturité au 20 mai 2019. Ce prêt ne fait actuellement pas l'objet de tirages.

15.3. ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2014	Variation	Variation de périmètre	Variation au tableau des flux de trésorerie	Ecart de conversion (a)	31/12/2015
Disponibilités et équivalents (c) de trésorerie	119,7	27,9	0,2	28,2	-0,6	147,1
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-16,1	11,6	0,0	11,6	-10,3	-14,9
Trésorerie nette (A)	103,6 (b)	39,5	0,2	39,8	-10,9	132,2 (b)
Dettes financières confirmées (B)	353,1	2,6	0,1	2,7	0,1	355,9
dont part à plus de cinq ans	297,3					0,0
entre un an et cinq ans	8,4					308,9
à moins d'un an	47,4					46,9
Endettement net (Trésorerie nette) (B) - (A)	249,5	-36,9	-0,1	-37,1	11,0	223,7

(a) dont reclassement de la trésorerie active de bioTheragnostics en actifs destinés à être cédés

(b) hors trésorerie bioTheragnostics en actifs destinés à être cédés (4,5 millions d'euros fin 2015 et 0,3 million d'euros fin 2014)

(c) cf. note 11.2

Au 31 décembre 2014, la part des dettes financières à plus de cinq ans concerne principalement l'emprunt obligataire contracté en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire pour 297,3 millions d'euros (net des frais et primes d'émission selon la méthode du coût amorti). Ce montant est présenté dans les dettes financières entre un an et cinq ans au 31 décembre 2015 pour 297,7 millions d'euros. Les autres dettes financières entre un an et cinq ans incluent l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 1,2 million d'euros. La part à moins d'un an des dettes financières comprend principalement des billets de trésorerie pour 30,5 millions d'euros ainsi que le compte-courant de participation des salariés pour 1,0 million d'euros.

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

En mars 2015, bioMérieux SA a signé un contrat de crédit-bail immobilier dans le cadre de l'extension du site de Marcy l'Etoile. Conformément à IAS 17, le montant de l'emprunt relatif au contrat sera reconnu pour 45 millions d'euros lors de la livraison de l'extension prévue pour le 3^e trimestre 2016. Aucun autre emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2016, n'a été signé avant le 31 décembre 2015.

15.4. EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

En cas de changement de contrôle effectif de la société telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué est assujéti à l'unique ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », qui a été modifié à travers l'avenant de juin 2014, ne devant pas désormais excéder 3,5. Ce ratio est respecté fin 2015.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2015 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et du compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

15.5. TAUX D'INTERET

La dette du Groupe avant mise en place des couvertures est, à taux fixe pour 84,0 % (298,8 millions d'euros) et le reste à taux variable (57,1 millions d'euros).

La dette à taux fixe est composée de l'émission obligataire (échéance 2020) à un taux de 2,875 % pour 297,7 millions d'euros et du compte courant bloqué dans le cadre de la participation aux salariés pour 1,1 million d'euros. La moitié de l'emprunt obligataire a été variabilisée par un swap de taux d'intérêt plafonné à 1,20 % et avec un planché à 0,30 %.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

15.6. EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

15.6.1. Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
A moins d'un an	0,7	1,0
Entre un et cinq ans	1,2	1,9
A plus de cinq ans	0,0	0,0
Total	1,9	2,8

15.6.2. Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Paiements minimaux futurs	2,0	3,0
à moins d'un an	0,8	1,0
entre un et cinq ans	1,2	2,0
à plus de cinq ans	0,0	0,0
Déduction des frais financiers	-0,1	-0,2
Valeur actualisée des loyers futurs	1,9	2,8

15.7. DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Euro	-127,1	-114,2
Dollars US (a)	386,5	391,0
Réals brésiliens	10,6	11,9
Yens japonais	4,0	6,8
Pesos mexicains	3,0	2,4
Zloty polonais	-2,0	-2,6
Roubles russes	-2,0	-1,7
Livres anglaises	-2,1	-0,6
Couronnes tchèques	-2,8	0,0
Francs suisses	-2,9	-1,1
Couronnes suédoises	-3,1	-8,6
Dollars canadiens	-3,3	-3,0
Dollars australiens	-6,0	-4,4
Yuan chinois	-24,3	-23,3
Autres devises	-4,9	-2,8
Total	223,7	249,5

15.8. GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

Les contrats de couverture sont présentés en note 26.

16. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	176,9	188,9
Avances et acomptes	3,0	4,2
Dettes fiscales et sociales	199,0	171,1
Produits constatés d'avance	62,3	55,5
Autres dettes	19,7	20,4
Autres dettes d'exploitation	284,0	251,3
Dettes d'impôt exigible	46,7	15,4
Dettes sur immobilisations	24,6	31,2
Autres	71,3	50,2
Dettes hors exploitation	95,9	81,4

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance.

Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés passifs (71,1 millions d'euros en 2015, contre 50 millions d'euros en 2014, cf. note 26.2).

17. PAIEMENTS EN ACTIONS

17.1. TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux S.A. décidés par les Assemblées générales mixtes du 12 juin 2011, du 30 mai 2012, du 29 mai 2013, du 28 mai 2014 et du 28 mai 2015 ;
- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheranostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.



Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

17.2. PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Nombre d'actions	Date d'ouverture des plans				
	2011	2012	2013	2014	2015
Attributions initiales	51 567	26 000	41 700	5 000	17 700
Actions annulées	46 508	4 200	12 700		200
Actions remises sur l'exercice 2015	3 629		6 000		
Attribution définitive d'actions	5 059				
Actions restant à remettre au 31/12/2015	0	21 800	23 000	5 000	17 500

Au cours des exercices 2011 à 2015, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de deux ans ou quatre ans.

En outre, l'acquisition définitive des actions attribuées préalablement à 2014 est subordonnée à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux utilisés pour le calcul des rémunérations variables des principaux cadres et dirigeants du Groupe, objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'activité ou de l'atteinte d'objectifs spécifiques. Au-delà de ces périodes d'acquisition, les actions de performance demeurent indisponibles pour une nouvelle période de deux ans. Les actions attribuées à partir de 2014 sont uniquement subordonnées à la présence du salarié à la fin de la période d'acquisition. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2015, une charge nette de 0,9 million d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions (contre une charge nette de 1,2 million d'euros en 2014).

Compte tenu des 336 actions détenues au 31 décembre 2015 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 66 964 actions supplémentaires pour un montant de 7,4 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2015. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2015, la Société devrait racheter 61 064 actions, représentant un coût de 6,7 millions d'euros sur la base de ce même cours.

17.3. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Société	bioTheranostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	3 900 000
Date d'attribution par le conseil d'administration	24 septembre 2008
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$2,29
Nombre d'options attribuées en 2015	143 500
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2015	4 079 300
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2015	1 411 140
Nombre d'options exercées au 31/12/2015	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2015	360
Nombre d'options annulées en 2015	234 925
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2015	1 590 440
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2015	1 411 140

Au cours de l'exercice 2010, la société bioTheranostics avait diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la Société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions. En 2014, le Conseil a décidé d'augmenter le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées à 3 900 000.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2015 est de 0,4 million d'euros.

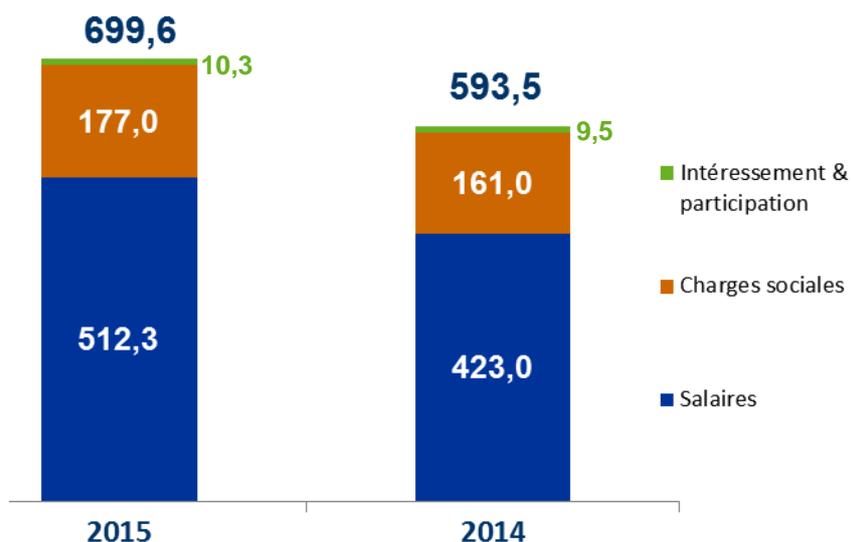
Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheranostics, n'a pas d'incidence sur le calcul du résultat net dilué par action.

18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Redevances nettes reçues	13,8	12,3
Crédits d'impôt recherche	23,1	27,4
Subventions de recherche	2,0	0,6
Autres		0,8
Total	38,9	41,1

En application d'IAS 20, bioMérieux présente le crédit d'impôt recherche comme une subvention inscrite au sein des « autres produits de l'activité ».

19. FRAIS DE PERSONNEL

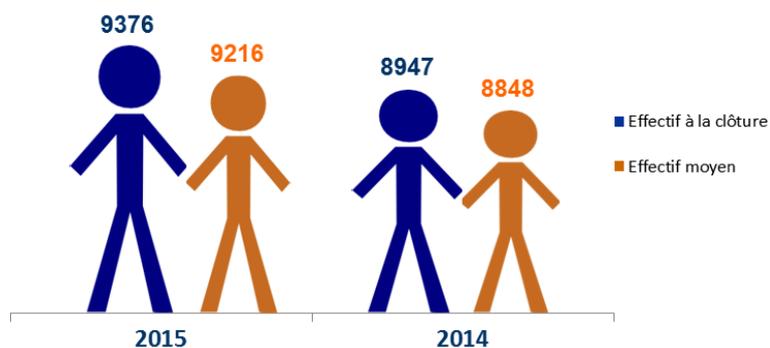


Les salaires prennent en compte la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 17).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (11,8 millions d'euros).

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été constaté en moins des charges sociales (cf. note 3.2).

L'intéressement et la participation concernent uniquement bioMérieux SA. Aucune participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2015.



La croissance des effectifs provient principalement des recrutements de BioFire effectués pour soutenir le développement de son activité.

20. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Amortissements des immobilisations	171,9	118,2
Provisions	5,0	1,2
Dépréciation des actifs courants	5,2	6,0
Dépréciation des immobilisations financières	-9,8	-2,1
Total	172,3	123,3

Les dotations aux amortissements se composent de 120,4 millions d'euros de dotation incluses dans le résultat opérationnel courant contributif, 18,6 millions d'euros constatés au titre de l'amortissement de la juste valeur de BioFire, et de 32,9 millions d'euros de dépréciation liées à bioTheranostics enregistrés en résultat non courant.

21. CHARGE FINANCIERE NETTE

21.1. PRINCIPES COMPTABLES



Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

21.2. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Frais financiers	-17,3	-14,6
Instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts (a)	-0,2	5,3
Ecarts de change	-7,1	2,2
Total	-24,6	-7,2

(a) en 2014, le gain financier correspond à la variation de la juste valeur des instruments de couverture de taux non qualifié pris dans le cadre de l'acquisition de BioFire

En 2015, le coût de l'endettement financier comprend principalement les intérêts au titre de l'emprunt obligataire.

21.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur créances de location financement	2,1	2,2
Dépréciation et cession de titres non consolidés	5,6	
Instruments dérivés de couverture de taux de change	-3,0	-12,2
Autres	1,6	1,1
Total	6,3	-8,9

21.4. ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Ventes	-20,4	-1,4
Achats	-12,8	0,1
Financier	-7,1	2,2
Total	-40,3	0,8

22. FRAIS ET AMORTISSEMENTS DU PRIX D'ACQUISITION DE BIOFIRE

Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, compte tenu de la taille de la transaction les frais relatifs à l'acquisition des deux sociétés BioFire Diagnostics et BioFire Defense intégrées pour la première fois aux comptes consolidés du 30 juin 2014, ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Cette ligne comprend :

- les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies, écoulement des stocks, ...) pour 18,6 millions d'euros à fin décembre 2015 contre 16,1 millions d'euros à fin décembre 2014,
- les frais d'acquisition pour un montant de 4,7 millions d'euros à fin décembre 2014,
- d'autres frais opérationnels inhérents à l'acquisition pour 13,1 millions d'euros à fin décembre 2015 contre 3,1 millions d'euros à fin décembre 2014. Au 31 décembre 2015, ces frais correspondent principalement à la charge liée aux bonus de rétention destinés à certains salariés de BioFire constatée au 31 décembre 2015 (cf. note 1.1.3).

23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

23.1. PRINCIPES COMPTABLES



Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 5).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

23.2. EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Dépréciation des créances publiques grecques	-0,6	0,6
Cession et dépréciation du site Boxtel	0,0	0,2
Perte de valeur bioTheranostics	-32,9	
Cession d'immobilisations	0,1	
Autres	0,0	-0,2
Total	-33,4	0,6

24. IMPÔT SUR LES RESULTATS ET IMPÔTS DIFFERES

24.1. PRINCIPES COMPTABLES



La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, (cf. note 3.2), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

La taxe sur les dividendes est constatée en charge d'impôt lorsqu'elle est exigible.

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.
- de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des sociétés acquises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

24.2. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

<i>(en millions d'euros)</i>	2015		2014	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français	67,1	38,0%	71,2	38,0%
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers et des différences permanentes	-6,1	-3,5%	-9,5	-5,0%
- Incidence des différences permanentes	15,6	8,8%	2,1	1,1%
- Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés	2,3	1,3%	2,8	1,5%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	0,7	0,4%	0,3	0,1%
- Incidence des crédits d'impôts (CIR et CICE) présentés en résultat opérationnel	-10,5	-5,9%	-11,7	-6,3%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,0	-0,6%	-1,0	-0,5%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurs	-2,2	-1,2%	-2,5	-1,4%
Charge effective d'impôt	65,9	37,4%	51,7	27,6%

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1 %. En 2013, la loi de Finances rectificative 2013 a modifié la contribution temporaire passant de 5 % à 10,7 %, et portant le taux d'impôt théorique à 38 % au 31 décembre 2013. Ce taux reste applicable sur l'impôt de l'exercice 2015 et les impôts différés court terme.

La différence entre le taux théorique de 38 % et le taux effectif d'impôt résulte principalement de l'effet favorable des crédits d'impôts (-5,9 %) compensé par la perte de valeur de bioTheragnostics non-déductible fiscalement (+6,6 %).

24.3. EVOLUTION DES IMPOTS DIFFERES

<i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2013	33,9	35,6
Ecart de conversion	8,5	13,0
Variations de périmètre	40,8	107,1
Variation par le résultat	-7,1	-9,8
Autres éléments du résultat global	9,8	
Autres mouvements	0,1	-0,7
31 décembre 2014	86,0	145,1
Ecart de conversion	7,8	12,9
Variations de périmètre	0,3	1,0
Variation par le résultat	-11,4	0,0
Autres éléments du résultat global	-3,3	
Autres mouvements	0,7	3,7
31 décembre 2015	80,1	162,8

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent :

- de l'activation de pertes reportables et d'avantages fiscaux constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de BioFire (40,8 millions d'euros à la date d'acquisition dont 14,2 millions d'euros au titre des pertes reportables). Au 31 décembre 2015, ces pertes reportables activées s'élèvent à 10,5 millions d'euros ;
- de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Les impôts différés relatifs aux écritures des autres éléments du résultat global correspondent aux écritures de juste valeur des instruments financiers (-2,8 millions d'euros en 2015), aux impôts différés rattachés aux écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite (-0,5 million d'euros en 2015), et aux actions propres.

Au 31 décembre 2015, les bases d'impôts différés actifs non reconnus s'élèvent à 10,5 millions d'euros (dont 8,0 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 3,1 millions d'euros (dont 2,1 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Au 31 décembre 2014, les bases d'impôts différés actifs non reconnus s'élevaient à 37,2 millions d'euros (dont 24,3 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 10,3 millions d'euros (dont 6,6 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés de BioFire (123,8 millions d'euros), de bioMérieux SA (26,6 millions d'euros), et d'Advencis (3,3 millions d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés.

25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	31/12/2015							31/12/2014						
	EY		PWC		Autres		Total	EY		PWC		Autres		Total
Certification des comptes	1350	94%	138	19%	50	100%	1538	1208	89%	153	47%	39	100%	1400
- bioMérieux SA	162	11%	131	18%	0%	293	187	14%	147	45%	0%	333		
- filiales intégrées globalement	1188	83%	6	1%	50	100%	1245	1022	75%	6	2%	39	100%	1067
Missions accessoires	80	6%	0	0%		80	156	11%	2	0%	0%	156		
AUDIT	1430	100%	138	19%	50	100%	1618	1364	100%	154	48%	39	100%	1557
Juridique, fiscal, social	0	0%	598	81%	598	0	168	52%	168	52%	0	0%	168	
Autres	0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	
AUTRES PRESTATIONS	0	0%	598	81%	0	0%	598	0	0%	168	52%	0	0%	168
TOTAL	1430	100%	736	100%	50	100%	2217	1364	100%	322	100%	39	100%	1725

26. INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

26.1. COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS



Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

26.1.1. « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

26.1.2. « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 26.1.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

26.1.3. « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût amorti (établi en tenant compte du taux d'intérêt effectif, (cf. note 15.2) minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur pour les actifs et passifs au coût amorti autres que l'emprunt obligataire.

26.1.4. « Actifs disponibles à la vente »

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

26.1.5. « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2015 et 2014 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, très proche de l'amendement d'IFRS 7 appliqué précédemment, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux (cf. note 26.2), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

L'application de la norme IFRS 13 n'a pas d'impact significatif sur les justes valeurs des instruments financiers dérivés comptabilisés au 31 décembre 2015.

26.2. EVOLUTION

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note 26.1), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

31 décembre 2015 <i>En millions d'euros</i>	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers							
Autres titres non consolidés		53,6			53,6	53,6	1 - 3
Autres immobilisations financières			6,4		6,4	6,4	-
Autres actifs non courants			21,8		21,8	21,8	-
Instruments dérivés - actifs				16,3	16,3	16,3	2
Clients et comptes rattachés			445,1		445,1	445,1	-
Autres créances			5,9		5,9	5,9	-
Disponibilités et placements de trésorerie	147,1				147,1	147,1	1
Total des actifs financiers	147,1	53,6	479,2	16,3	696,2	696,2	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire (a)			297,7		297,7	319,2	1
Autres financements			11,2		11,2	11,2	2
Instruments dérivés - passifs				71,1	71,1	71,1	2
Dettes financières courantes			61,8		61,8	61,8	2
Fournisseurs et comptes rattachés			176,9		176,9	176,9	-
Autres passifs courants			47,3		47,3	47,3	-
Total des passifs financiers	-	-	594,9	71,1	666,0	687,5	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend net des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 26.1).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

bioMérieux traite les instruments financiers dérivés dans le cadre de contrats cadres qui prévoient la compensation en cas de défaut d'une contrepartie. L'effet de la prise en compte de ces accords de compensation sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2015 conduit à une exposition nette négative de 54,8 millions d'euros (contre une exposition nette de 32,3 millions d'euros en 2014).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2015. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les immobilisations financières (cf. note 7).

31 décembre 2014 <i>En millions d'euros</i>	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers							
Autres titres non consolidés		28,3			28,3	28,3	1 - 3
Autres immobilisations financières			6,7		6,7	6,7	-
Autres actifs non courants			21,9		21,9	21,9	
Instruments dérivés - actifs				17,7	17,7	17,7	2
Clients et comptes rattachés			449,3		449,3	449,3	-
Autres créances			4,1		4,1	4,1	-
Disponibilités et placements de trésorerie	119,7				119,7	119,7	1
Total des actifs financiers	119,7	28,3	482,0	17,7	647,7	647,7	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire (a)			297,3		297,3	322,5	1
Autres financements			8,4		8,4	8,4	2
Instruments dérivés - passifs				50,0	50,0	50,0	2
Dettes financières courantes			63,5		63,5	63,5	2
Fournisseurs et comptes rattachés			189,0		189,0	189,0	-
Autres passifs courants			55,8		55,8	55,8	-
Total des passifs financiers	-	-	614,0	50,0	664,0	689,1	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend net des frais et primes d'émission.

Au 31 décembre 2015, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 26.1) s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Titres disponibles à la vente
31 décembre 2013	24,9
Gains et pertes enregistrés en résultat	2,2
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	0,2
Acquisitions	0,6
Cessions	-3,2
Variations de périmètre, change et divers	0,8
31 décembre 2014	25,5
Gains et pertes enregistrés en résultat	5,3
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	3,0
Acquisitions	6,6
Cessions	-6,8
Variations de périmètre, change et divers	0,3
31 décembre 2015	33,9

Sur l'exercice 2015, la variation de juste valeur des titres disponibles à la vente a été constatée en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable. Par exception la variation positive de juste valeur des titres d'une participation minoritaire cotée sur un marché réglementé, a été constatée en autres éléments du résultat global, pour un montant de 3,0 millions d'euros.

Les gains enregistrés par résultat concernent notamment la reprise de dépréciation des titres d'une participation minoritaire pour 5,1 millions d'euros suite à leur cession. La valeur brute de ces titres impacte les cessions pour 6,8 millions d'euros.

27. GESTION DES RISQUES

27.1. RISQUE DE CHANGE

27.1.1. Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 37 % du chiffre d'affaires en 2015) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux Etats-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars venant atténuer les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation, ces effets demeurant toutefois significatifs.

Les autres devises représentent 32 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cependant, les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, le Groupe est largement exposé à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 6 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenche la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulé sur la durée du prêt, mais peuvent entraîner des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2015). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

27.1.2. Exposition au risque de change

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2015		31/12/2014	
Zone Euro	601	31%	600	35%
Autres devises				
Dollars (a)	724	37%	529	31%
Renminbi	121	6%	92	5%
Yen japonais	44	2%	41	2%
Real brésilien	38	2%	45	3%
Livre anglaise	60	3%	51	3%
Dollar canadien	37	2%	34	2%
Dollar australien	31	2%	30	2%
Won coréen	33	2%	31	2%
Autres devises	276	14%	245	14%
Sous-total	1 364	69%	1 098	65%
Total	1 965	100%	1 698	100%
Sensibilité	-14		-11	

(a) Dollars des Etats-Unis et de Hong Kong.

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 10 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Résultat net	-2,9	-5,9
Capitaux propres (a)	-55,4	-61,0

(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position du Groupe au 31 décembre 2015 sur le dollar américain et sur les 4 principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

	USD	INR	BRL	KRW	JPY
<i>(en millions de devises)</i>					
Actifs en devises	56,3	743	36,7	9588	937
Passifs en devises	-9,0	-2	-1,8	0	-20
Position de change avant couverture	47,3	741	34,9	9588	917
Couverture	47,9	47	5,3	9741	765
Position de change après couverture	-0,7	694	29,6	-153	152
<i>(en millions d'euros)</i>					
Position de change après couverture	-0,6	9,7	6,9	-0,1	1,2
Sensibilité	0,1	-0,9	-0,6	0,0	-0,1

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2015, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros et portée par bioMérieux SA mais, destinée à financer une acquisition aux Etats-Unis, elle a été convertie en dollars grâce à la souscription du Cross Currency Swap (cf. note 27.4.1).

La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnie en devise de la filiale ; ces prêts sont généralement couverts par des contrats de *swaps* de change. Lorsqu'il est impossible d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devise locale.

27.1.3. Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2015, mises en place dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change, sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2015 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2015		Valeur de marché 2015
	< 1 an	1 à 5 ans	(a)
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	78,5	0,0	-1,7
- options	5,9	0,0	0,0
Total	84,4	0,0	-1,7
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	223,6	21,9	4,7
- options	56,4	0,0	0,5
Total	280,0	21,9	5,2

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2015

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2014 étaient les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2014 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2014		Valeur de marché 2014
	< 1 an	1 à 5 ans	(a)
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	89,0	0,0	-0,1
- options	6,1	0,0	0,0
Total	95,1	0,0	-0,1
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	180,9	19,8	3,1
- options	50,3	1,4	0,0
Total	231,2	21,2	3,1

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2014

Dans le cadre de l'acquisition de la société américaine BioFire, le Groupe avait procédé en 2013 à la mise en place d'un programme de couverture de change par option contre le risque d'une baisse de l'euro par rapport au dollar afin de limiter l'endettement nécessaire à cette acquisition. Au premier trimestre 2014, l'ensemble de ces options a été revendu pour partie tandis que le reliquat a été conservé jusqu'à échéance sans être exercé.

Il est à noter que ces options (vendues et conservées sans être exercées) avaient affecté négativement le résultat de l'exercice 2014 de 5 millions d'euros.

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2015 (5,2 millions d'euros) comprend la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (3,1 millions d'euros) et celle constatée en résultat (1,6 million d'euros).

Au 31 décembre 2014, elle s'élevait à 3,1 millions d'euros et comprenait la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (2,6 millions d'euros), et celle constatée en résultat (0,5 million d'euros).

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2015.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2015 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le transfert en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à 3,1 millions d'euros en 2015 et à -2,6 millions d'euros en 2014.

27.2. RISQUE DE CREDIT

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. Au 31 décembre 2015, tout comme au 31 décembre 2014, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non recouvrement des actifs.

27.3. RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.3.

Les flux de trésorerie prévisionnelles de l'émission obligataire et des couvertures associées relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2015 de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt obligataire (a)	-8,6	-344,5	0,0
Cross Currency Swap	-18,6	-61,0	0,0
Stratégies optionnelles (b)	-0,4	-0,8	0,0
Swap de Taux (b)	2,4	7,7	0,0

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts

(b) Suivant la courbe de taux d'intérêts IRS au 31 décembre 2015

27.4. RISQUE DE TAUX D'INTERET

27.4.1. Exposition au risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

L'émission obligataire après prise en compte des instruments dérivés de taux se ventile en 150 millions d'euros de dette à taux fixe et 150 millions de dette à taux variable capé à 1,020 % et flooré à 0,30 %. Suite à l'émission de l'emprunt obligataire de 300 millions d'euros, des instruments de variabilisation ont été souscrits à travers des contrats de swaps de taux d'intérêts pour 150 millions d'euros, couverts par des stratégies optionnelles à hauteur de 150 millions d'euros. Par ailleurs, afin de couvrir les risques de change et de taux d'intérêts des remboursements du prêt effectué en dollars par bioMérieux SA à bioMérieux Inc pour le financement de l'acquisition de la société BioFire, un Cross Currency Swap a été souscrit en janvier 2014 portant sur 470 millions de dollars et convertissant ainsi la dette en dollars.

Concernant les autres dettes financières, l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture.

27.4.2. Instruments de couverture et sensibilité

Au 31 décembre 2015, le portefeuille de couverture contre le risque de taux se décompose en contrats de *swaps* de taux d'intérêt à hauteur de 150 millions d'euros, en stratégies optionnelles à hauteur de 150 millions d'euros et de cross currency swap de 470 millions de dollars (cf. note 27.4.1).

La valeur de marché de ces instruments représente un passif net de 59,3 millions d'euros. Elle se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur de marché 2015
Cross Currency Swap	-67,9
Stratégies optionnelles	-1,4
Swap de Taux	10,0

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette (sans l'effet relatif au Cross Currency Swap) induite par des variations de taux d'intérêt court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp	-0,13
Baisse de 50 bp	0,00

Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt

La variation de juste valeur des instruments dérivés de taux, induite par une variation de la courbe de taux d'intérêt prise en compte à la date de clôture, aurait un impact sur les capitaux propres du Groupe et le résultat du Groupe :

- Les impacts comptabilisés en capitaux propres sont liés à la part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs.
- Les impacts comptabilisés en résultat sont liés à la part inefficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs, ainsi qu'à l'impact de la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts, à la date de clôture et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2015, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants (à taux de change et de volatilité constant) :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	-3,2
Baisse de 50 pb	0,0	3,9

Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur du Cross Currency SWAP

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts (€ et \$) et une variation de 5 % du taux de clôture €/ \$ (pour rappel 1,0887) à la date de clôture et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2015, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	32,9
Baisse de 50 pb	0,0	-40,0

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme de 50 points de base appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp	7,48
Baisse de 50 bp	-9,14

27.5. RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit dans l'appréciation de la juste valeur des instruments financiers. Compte tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change, de la juste valeur des instruments dérivés de taux au 31 décembre 2015 et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2015, sont les suivants :

28.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

- Suite à des opérations d'acquisition-cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

28.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 26

28.2.1. Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 95,6 millions d'euros au 31 décembre 2015.

28.2.2. Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros mis en place en 2012 et amendé en juin 2014, remboursable in fine en 2019 (cf. note 15.1).

28.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

28.3.1. Engagements donnés

- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR, devenue Bpifrance en juillet 2013. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement pour un montant estimé de 67,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA a reçu ou recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants cumulés pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4 % du chiffre d'affaires).
- La société bioMérieux SA est engagée depuis mars 2015 dans un contrat de crédit-bail d'une durée de 12 ans pour le financement d'une extension de son site de Marcy l'Etoile, dont la livraison est prévue au cours du second semestre 2016. Le montant total du projet s'élève à environ 45 millions d'euros.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu avec des tiers différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (16,9 millions d'euros).

- Les sociétés bioMérieux SA, bioMérieux UK, et bioMérieux Germany ont signé un accord avec la société COPAN pour la distribution exclusive (bioMérieux SA) et co-exclusive (bioMérieux UK et bioMérieux Germany) des gammes de produits WASP® et WASPLab®. Ce contrat prévoit un engagement minimum d'achat évalué à 18,1 millions d'euros au 31 décembre 2015.
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 72,9 millions d'euros au 31 décembre 2015, dont 65,3 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- Dans le cadre d'un accord conclu en 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix, société développant une nouvelle plateforme technologique dans le domaine des immunoessais pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme. A ce titre, 7 millions de dollars ont été versés en 2015.
- Dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 336 actions en couverture, aurait à acquérir 66 964 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 7,4 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2015.
- bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Sur la période 2012-2015, sa contribution aux activités de recherche s'est traduite par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER pour un montant de près de 4 millions d'euros. En outre, des ressources internes de bioMérieux participent à ces projets collaboratifs. Les discussions relatives aux engagements des partenaires industriels sur la prochaine période collaborative sont en cours.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 1,6 million d'euros.

28.3.2. Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 11,4 millions d'euros.

29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

29.1. REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2015 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 10,1 millions d'euros.

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	2015	2014
Salaires de base	4,8	3,8
Rémunérations variables	5,0	4,0
Avantages en nature	0,1	0,0
Actions gratuites	0,0	0,7
Jetons de présence	0,2	0,2
Indemnité de départ	0,0	1,3
TOTAL	10,1	10,1

29.2. AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES NON CONSOLIDÉES

- La société bioMérieux Japon, détenue à 34 % par la société Sysmex dans le cadre d'une joint-venture commerciale, a versé à celle-ci 7,5 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2015. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs à hauteur de 6 millions d'euros sur l'exercice.
- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2015, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA bioMérieux Inc et BioFire, s'élevant à 5,2 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 1 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.
- Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriSciences Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 8,9 millions d'euros en 2015.
- La société Thera Conseil, détenue à 99,2 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,2 million d'euros au titre de 2015.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,5 million d'euros à la Fondation Mérieux. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à la Fondation Mérieux 0,2 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.
- bioMérieux Inc a fourni à ABL, détenue à 100 % par IMEurope SAS, elle-même contrôlée à 100 % par l'Institut Mérieux, des prestations de services s'élevant à 50 000 euros sur l'exercice. La société ABL a facturé des matières premières à bioMérieux SA pour 0,5 million d'euro au cours de l'exercice 2015.
- bioMérieux SA a facturé, au cours de l'exercice 2015, des prestations pour 0,2 million d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40 %, les 60 % restants étant détenus par l'Institut Mérieux (40 %) et Mérieux NutriSciences (20 %). A l'inverse, elle a versé 0,5 million d'euros à Mérieux Université au titre d'honoraires de formation.
- Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Ce Fonds Commun de Trésorerie ayant dégagé un faible boni au titre de l'exercice 2014, il a reversé 12 000 euros à bioMérieux SA en 2015.
- bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 51,85 % du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2015.

30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 janvier 2016, bioMérieux a signé un accord prévoyant l'entrée au capital de bioTheranostics de MVM Life Science Partners, Canepa Advanced Healthcare Fund et HealthQuest Capital. À l'issue de cette transaction, bioMérieux détient moins de 20 % du capital de bioTheranostics. La société sera exclue du périmètre de consolidation du Groupe à compter de cette date. La valeur de la participation résiduelle du Groupe dans bioTheranostics est non significative.

31. CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002-Lyon).

32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015

Les changements de contrôle sur l'exercice 2015 sont présentés en note 1.3.

		2015 (a)	2014 (a)	2013 (a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399		Société Mère	
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%	100%
ABG STELLA	1105 N Market St Suite 1300 Wilmington, Delaware 19801 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Adiagene SA	38 Rue de Paris 22000 Saint Brieuc - France	100%	100%	99%
Advencis SAS	1 Rue Gambrius, Parc de la Brasserie 67190 Mutzig - France	100%	100%	
AES Canada Inc	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne	100%	100%	100%
Argène Inc	45 Ramsey Road Shirley, NY 11967 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BioFire Defense Inc	79 W 4500 S, Suite 14 Salt Lake City, UT 84107 - Etats-Unis	100%	100%	
BioFire Diagnostics Inc	390 Wakara Way Salt Lake City, Utah 84108 - Etats-Unis	100%	100%	
bioMérieux Afrique du Sud	1st Floor, 44 on Grand Central, 1 Bond Street, cnr Grand Central Boulevard, Midrand 1682 - Afrique du Sud	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 ^{er} étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25B, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Hogeweg 5 (2 nd floor) - 5301 LB zaltbommel - Postbus 2104 5300 CC Zaltbommel - Pays-Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22713 320 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays-Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) - Canada	100%	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%	100%
bioMérieux Chine	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 80 6 - Bogota DC - Colombie	100%	100%	100%
bioMérieux Corée	1 st & 2 nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 - République Tchèque	100%	100%	100%
bioMérieux Danemark	Lautruphøj 1-3, DK- 2750, Ballerup - Danemark	100%	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%	100%
bioMérieux Finlande	Tekniikantie 14 FI-02150 Espoo - Finlande	100%	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%

		2015 (a)	2014 (a)	2013 (a)
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - Etats-Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%	100%
bioMérieux Italie	Bagno a Ripoli ,Via di Campigliano, 58 - 50012 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%	100%
bioMérieux Malaisie	A-15-13A Tower A, Menara Prima Avenue, Jalan PJU 1/39, Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan - Malaisie	100%	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P.O. Box 505 201 Dubaï - Emirats Arabes Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Norvège	Nydalsveien 28 P.B. 4814 Nydalen - N-0484 Oslo - Norvège	100%	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Gen. J. Zajączka 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke Hampshire RG 22 6HY - Royaume-Uni	100%	100%	100%
bioMérieux Russie	1st Nagatinskiy proezd, 10, str.1, business center "Newton Plaza" - Moscow 115 533 - Russie	100%	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios - Unit # 10-04 - 138667 - Singapour	100%	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverkavagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110 - Thaïlande	100%	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir - 34750 istanbul - Turquie	100%	100%	100%
bioMérieux Vietnam	loor 10, Vinaconex Tower, 34 Lang Ha, Lang Ha ward, Dong Da District, Hanoi - Vietnam	100%	100%	100%
bioTheranostics	9640 Towne Centre Dr., Ste 200 - San Diego CA 92121 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%	100%
Centre Européen d'Expertise et de Recherche sur les Agents Microbiens - CEERAM	1 allée de la Filée - 44240 La Chapelle sur Erdre - France	100%		
Mérieux Université	113 Route de Paris - 69160 Tassin-La-Demi-Lune - France	40%	40%	40%
RAS Lifesciences	Plot N°13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	70%	60%	60%
Shanghai bioMérieux Bio-engineering	No.1181, Qinzhou North Road, Caohejing Hi-Tech Zone, Xuhui Area - Shanghai - 200233 - Chine	60%	60%	60%
SSC Europe	ul. Gen. J. Zajączka 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
Systemex bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%	66%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pud ong New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudo ng New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biological Products Co. Ltd. (anciennement Zenka)	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District 200335 Shanghai - Chine		100%	100%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.